



COMPÉTITIONS FÉMININES

Réunion du 3 septembre 2020

Présents : Evelyne BAUDUIN, Pauline BLONDEAU, Pascal DUFOUR, Eric FRELING, Micheline GOLAWSKI, Sébastien HEREAU, Jacques LIENARD et Joël WIMEZ,

Excusées : Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Laurence DEMAILLY (CTR Développement des pratiques)

Participe : Franck GONCALVES (CTR Développement des pratiques)

1) Approbation du procès-verbal du 28 août 2020

2) Championnats seniors

Nécessité absolue de respecter le calendrier des compétitions sous réserve des mesures gouvernementales et fédérales

En R1F et R2F, il sera fait application du lissage des frais d'arbitrage : ceux-ci seront prélevés directement sur le compte des clubs, mais uniquement pour les matchs de championnat.

En R3F, les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant

R1F : Championnat disputé par match aller/retour, avec un groupe de 14 équipes.

R2F : Championnat disputé par match aller/retour, avec un groupe de 11 équipes

R3F : Championnat disputé par match aller/retour, avec un groupe de 10 équipes.

Pour combler la place vacante, le club de LAMBERSART IC, meilleur 2^{ème} au quotient, des championnats de District, est intégré au championnat.

Joueuses autorisées : Article 17 du règlement des championnats seniors féminins R1F, R2F et R3F

- Aucune joueuse U16F ne peut participer aux compétitions seniors

- 3 joueuses U17F peuvent jouer sous réserve des dispositions prévues à l'article 73 des RG de la FFF

- Joueuses U18F, U19F, U20F et seniors sans restriction

Rappel des obligations des championnats R1F, R2F et R3F

Obligations sportives

Les clubs évoluant en R1F, R2F et R3F sont dans l'obligation :

- de s'engager en coupe de France et coupe de la LFHF
- d'obtenir le label Ecole Féminine de Football niveau argent en R1F et R2F et niveau bronze pour le R3F

Obligations techniques

En application de l'annexe 13 du statut des éducateurs

R1F

- Disposer d'un entraîneur titulaire du **BMF** avec licence, pour encadrer l'équipe du R1F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité.

R2F – R3F

- Disposer d'un éducateur titulaire du **CFF3** avec licence Educateur Fédéral pour encadrer l'équipe du R2F ou R3F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité.

Sanctions prévues en cas de non-respect du label

Tout club qui ne satisferait pas aux obligations prévues ci-dessus est pénalisé comme suit par infraction à l'article 6 :

- retrait de 3 points par obligation sportive,
- équipe non en règle : interdiction d'accession en division supérieure
- équipe non en règle deux saisons consécutives : rétrogradation en division inférieure
- obligations techniques : application du barème prévu au statut des éducateurs.

3) Phase d'accession nationale en D2 Féminine :

Le BELFA a validé la participation de 2 clubs de la LFHF, à la phase d'accession à la D2 Féminine

Les dates des barrages d'accession de la R1F vers la D2 F sont fixées, avec maths aller et retour :

- 1^{ER} tour les 30 mai et 6 juin 2021
- 2^{ème} tour les 13 et 20 juin 2021

4) Accessions et descentes

Le tableau figure dans le règlement des championnats seniors féminins 2020/2021

5) Barrages d'accession de district en R3F

Pour la saison 2020/2021, les équipes participant à la phase d'accession en R3F seront issues des 7 districts à raison d'une par district et proposées par celui-ci. Elles seront désignées **avant le 9 mai** et devront répondre aux obligations sportives : label bronze obligatoire. A défaut elles ne pourront disputer les barrages d'accession

7 équipes, 7 journées, 1 exempt lors de chaque journée

Chaque équipe reçoit 3 fois et se déplace 3 fois

Journée 1 : 1 contre 2, 3 contre 4, 5 contre 6, exempt 7

Journée 2 : 6 contre 3, 4 contre 5, 2 contre 7, exempt 1

Journée 3 : 5 contre 2, 7 contre 6, 3 contre 1, exempt 4

Journée 4 : 1 contre 5, 4 contre 7, 2 contre 3, exempt 6

Journée 5 : 6 contre 4, 5 contre 3, 7 contre 1, exempt 2

Journée 6 : 1 contre 4, 3 contre 7, 2 contre 6, exempt 5

Journée 7 : 6 contre 1, 4 contre 2, 7 contre 5, exempt 3

Le calendrier du déroulement des matchs sera établi lors d'une réunion de commission féminine.

Un tirage au sort sera effectué par la commission pour l'attribution d'un numéro pour chaque équipe qui disputera les barrages d'accession.

6) Championnat U18F à 11 :

Actuellement 31 équipes sont engagées.

Le championnat sera disputé en deux phases et en 2 niveaux.

Les équipes réunissant le nombre de points le plus élevé, déterminé en fonction des critères de sélection composeront le groupe de R1 U18F de la phase 1.

Phase 1 :

Elle se déroule en matchs simples

- un groupe dénommé U18F R1 composé de 6 équipes
- un groupe dénommé U18F R2 composé de plusieurs poules géographiques

Phase 2 :

Elle se déroule en matchs aller-retour

- un groupe R1 U18F composé des équipes de la première phase et complété par les meilleures équipes du niveau R2 U18F de la première phase pour arriver à un minimum de 8 équipes
- un groupe R2 U18F composé d'une ou plusieurs poules géographiques de 6 à 8 équipes, avec les équipes restantes

A l'issue du championnat, l'équipe ayant obtenu le meilleur classement est éligible à la phase d'accession du championnat national U19F, sous réserve des obligations. A défaut il sera fait appel à l'équipe classée deuxième.

Les équipes engagées : Amiens Sc, Amiens Fc Porto Portugais, Beauvais As, Calais Grand Pascal, Douai Ff, Lens Rc, Valenciennes Fc, BCV, Boulogne Usco, Bousbecques Fcf, Bouvigny Fc, Chambly Fc, Chevières GrandFresnoy, Douais Ff, Dunkerque Usl, Entente Frelinghien/Verlinghien, Gauchy Grugies, Hazebrouck Chts As, Hénin Fcf, Le Portel Stade, Lillers Fc, Marcq O., Marly Usm, Pérenchies Usf, Pont-ste-Maxence Us, St Amand Fc, St Omer Us Pays, St Sauveur As 60, Tourcoing Us, Villeneuve d'Ascq Ff, Vimeu Ajf, Wormouth

7) Challenge U16F à 11

22 équipes engagées : Amiens Portugais, Beauvais As, Beuvrages Usm, Bousbecque Fc, Calais Grand Pascal, Chevières Grandfresnoy, Choisy au Bac Us, Erquinghem Lys Cs, Gauchy Grugies St Quentin, Hazebrouck Chts As, Henin Fcf, Itancourt Neuville, Lillers Fc, Marcq O., Noeux Us, Nogent Laigneville, Pont Ste Maxence Us, Roye Noyon Us, St Sauveur As 60, Steenvoorde As, Vermelles Us, Villeneuve d'Ascq Ff.

8) Les Coupes

Il est rappelé que les équipes disputant les championnats R1F, R2F et R3F ont l'obligation de s'engager en Coupe de France et en Coupe de la Ligue. Toutefois exceptionnellement pour la saison 2020/2021, compte tenu de la situation sanitaire et par décision du Conseil de Ligue du 31 août, la Coupe de la Ligue Féminine senior est annulée ainsi que les coupes U18F et U16F

Coupe de France Féminine

85 équipes engagées (13 Artois, 14 Escaut, 26 Flandres, 11 Côte d'Opale, 3 Aisne, 12 Oise, 6 Somme) dont 2 équipes disputant les championnats nationaux (Lens Rc et le LOSC qui sont exemptes jusqu'au 1^{er} tour fédéral)

La Ligue des Hauts de France aura 5 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour Fédéral, en plus de Lens Rc et du Losc.

Le premier tour de la Coupe de France se disputera le 6 septembre 2020, les tours suivants les 20 septembre, 4 octobre, 18 octobre et 1^{er} novembre 2020.

Les matchs se dérouleront à 15 heures. En cas d'empêchement pour cas de force majeure, l'horaire sera fixé par la commission.

Le premier tour fédéral se déroulera le 22 novembre 2020.

Utilisation de la FMI dès le 1^{er} tour – 16 joueuses peuvent être inscrites sur la feuille de match dont 14 pourront participer à la rencontre (11 + 3 remplaçantes). La 16^{ème} joueuse étant une gardienne. En cas de match nul après 90 minutes, il n'y a pas de prolongations. Les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but dans tous les cas.

Pour les 5 premiers tours de la Coupe de France (Région LFHF), les remplacées deviennent remplaçantes et sont autorisées à revenir prendre part au match. Cette disposition disparaît dès le premier tour fédéral.

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant.

9) Courriers

- courriel du 2 juillet de Steenvoorde As – réponse faite
- courriels du 16 août 2020 de Noailles Cauvigny– réponse faite
- courriel du 20 août 2020 de Guignicourt Us
- courriel du 27 août 2020 de Valenciennes Fc

10) Thèmes de travail envisagés

- Réflexion sur l'évolution des modalités d'accession des districts et sur l'ensemble de la pratique féminine
- Nécessité d'identifier les équipes féminines qui jouent en mixité
- Situation du développement de la pratique féminine à 5
- accompagnement des clubs : vigilance et proximité

11) Informations

- le samedi 12 septembre 2020 se tiendra à Amiens, une réunion commune avec les présidents et éducateurs des équipes U18F et U16F
- la FFF met à disposition des clubs une nouvelle version du Guide du développement de la Pratique féminine (téléchargeable sur le site de la FFF)

12) Prochaine réunion le 12 septembre à 9h45 au Centre Technique Fernand Duchaussoy à Amiens avec les clubs U18F et U16F.

Evelyne BAUDUIN
Présidente

Jacques LIENARD
Secrétaire